

Offre de services (Été 2017)

Soutien technique en gestion des matières résiduelles

Programme estival d'accompagnement pour la saine gestion des matières résiduelles dans votre municipalité!

Pour répondre aux objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et respecter la mise en œuvre des PGMR, les municipalités sont appelées à instaurer des mesures pour **améliorer la performance des collectes et réduire ce qui va à l'enfouissement**. La gestion de la matière organique, notamment, s'inscrit dans cette voie. L'enjeu tient non seulement aux objectifs de détournement, mais comporte également **l'aspect financier des redevances**.

Description du programme



Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) propose aux municipalités et aux MRC des Laurentides un **service unique d'accompagnement** visant à sensibiliser les citoyens ou les institutions, commerces et industries (ICI) de leur territoire à gérer adéquatement leurs matières résiduelles. Le soutien technique a pour but d'offrir un coup de pouce aux municipalités qui souhaitent **améliorer les performances de collectes** déjà existantes (recyclage) ou qui instaurent une nouvelle collecte pour la matière organique.

Notre expérience dans d'autres sphères d'activités a démontré que la meilleure façon d'accélérer la sensibilisation et la participation des citoyens ou des ICI était de **mettre à leur disposition une ressource technique**. Cette ressource, un agent en gestion des matières résiduelles (agent en GMR), a comme mission de **mettre en œuvre un plan d'action** préalablement établi par la municipalité (ou la MRC) et le CRE Laurentides.

*Le Soutien technique en gestion des matières résiduelles est un **service clé en main personnalisé**. Le CRE Laurentides recrute les agents et les encadre tout au long d'un mandat spécifique à chaque municipalité.*

Rencontre préparatoire



Le CRE Laurentides propose d'abord une rencontre avec la municipalité afin de discuter et **d'identifier précisément ses besoins**. Cette rencontre vise à établir les **priorités de la municipalité** pour personnaliser le plan d'action et atteindre les **objectifs visés**.

Après la première rencontre, le CRE Laurentides élabore une proposition de **plan d'action** qu'il soumet à la municipalité.

Une fois le plan d'action adopté, le CRE Laurentides s'occupe de **recruter, de former et d'encadrer l'agent en GMR** qui le mettra en œuvre.

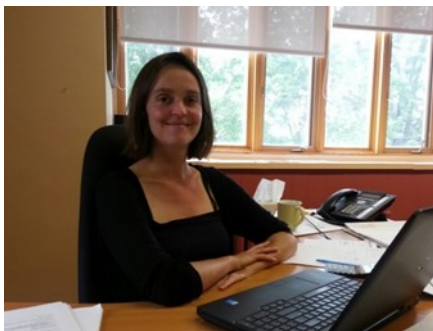
Exemples d'activités pouvant être intégrées au plan d'action

- Activités de porte à porte;
- Kiosques sur la GMR et la troisième voie lors d'événements;
- Rédaction d'articles d'information et de sensibilisation pour le journal local ou de capsules pour le web;
- Organisation de conférences ou de soirées d'information;
- Production d'un plan directeur de GMR (avec un portrait de la situation et un plan d'action) en concordance avec le PGMR de la MRC;
- Interventions et sensibilisation auprès des ICI;
- Recherche d'information, collecte de données, etc.



D'autres activités peuvent être réalisées par l'agent en GMR, selon les besoins de la municipalité ou de la MRC.

Qualifications de l'agent en gestion des matières résiduelles



L'agent en GMR recruté par le CRE Laurentides possède un diplôme de premier ou deuxième cycle **universitaire** dans le domaine de l'environnement ou autre domaine connexe. Il doit aussi détenir de **bonnes connaissances sur les enjeux environnementaux**, notamment en gestion des matières résiduelles, et avoir des aptitudes marquées pour les communications. Enfin, il doit **connaître les bases du fonctionnement d'une municipalité**. Une connaissance du marketing social/sociocommunautaire serait un atout. D'autres compétences particulières s'ajoutent également afin que le profil du candidat concorde avec le mandat spécifique qui lui est attribué.

Durée et coût du programme

Une durée de 16 semaines au coût de 17 500\$ plus taxes constitue la base proposée aux municipalités et aux MRC. Toutefois, le nombre de semaines pourrait être **modulable en fonction des besoins***. Le tarif serait alors ajusté en conséquence. Deux municipalités pourraient également choisir de se partager une même ressource technique pour adhérer conjointement au programme.

* Selon certaines conditions.



Engagements du CRE Laurentides

- Rencontrer la municipalité afin d'établir le plan d'action;
- Gérer le programme de manière efficace en fonction des objectifs visés ;
- Embaucher l'agent en GMR ;
- Former, accompagner, encadrer et soutenir l'agent en GMR;
- Fournir à l'agent en GMR les outils de formation et de sensibilisation;
- Établir, avec la municipalité, un plan d'action;
- Proposer un plan de communication;
- Évaluer l'agent en GMR;
- Fournir un rapport d'activités incluant des recommandations.
- Produire les outils d'information et de sensibilisation identifiés au plan d'action (dépliants, affiches, capsules, etc.).



Source : RECYC-Québec



Source : La Presse

Engagements de la municipalité

La municipalité, de son côté, s'engage à respecter les critères suivants :



- Défrayer le coût du programme ;
- Transmettre une résolution s'engageant envers le CRE Laurentides ;
- Fournir un espace de travail et l'équipement de bureau, de téléphonie et d'informatique (ordinateur, imprimante, accès à l'internet) nécessaires à l'agent en GMR pour la durée du mandat ;
- Identifier une personne ressource à la municipalité, qui agira à titre de répondant pour l'agent en GMR ;
- Autoriser le CRE Laurentides à diffuser une version du rapport d'activités de l'agent en GMR;
- Collaborer à trouver un logement à prix modique pour l'agent en GMR sur le territoire de la municipalité (s'il y a lieu).

Pourquoi travailler avec le CRE Laurentides

- Parce que le CRE Laurentides possède une solide **expertise en accompagnement de municipalités** dans une perspective d'information, de sensibilisation et d'adoption de comportements durables.
- Parce que le CRE Laurentides a également acquis une **expertise dans le développement d'outils d'éducation et de sensibilisation**.
- Parce que le CRE Laurentides est en mesure de favoriser le **partage des meilleures pratiques** disponibles tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle nationale. En effet, il a tissé des liens privilégiés avec l'ensemble des municipalités des Laurentides et collabore avec le réseau des 16 CRE sur différents dossiers dont celui de la gestion des matières résiduelles. Travailler avec le CRE Laurentides, c'est **profiter de la force d'un réseau**.
- Parce que le CRE Laurentides possède une **expérience significative en GMR**, notamment auprès des ICI dont les réalités particulières ont été répertoriées et étudiées. Il a également acquis une bonne connaissance des ressources disponibles sur le territoire.

Comme en témoigne le succès du Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides depuis 11 ans, le programme a permis d'accompagner 24 municipalités et 1 MRC, et d'embaucher 57 agents de liaisons pour améliorer les pratiques des riverains. <http://crelaurentides.org/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides>

Le succès qu'a aussi connu la première année du **soutien technique en gestion des matières résiduelles** vient également confirmer les compétences du CRE Laurentides pour améliorer la participation citoyenne.

Informations et contact

Pour **signifier votre intérêt** ou pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le CRE Laurentides aux coordonnées suivantes:

Isabelle St-Germain
Chargée de projet en développement durable
isabelle.stgermain@crelaurentides.org
450.565.2987 poste 27

Date limite: 31 janvier 2017

